

## Engagement de reconduction de notre adhésion au Global Compact

COFILMO a la volonté de poursuivre et de renforcer son engagement RSE et l'adhésion au Global Compact des Nations Unis est un des témoignages de cette démarche. En effet les 10 principes fondateurs du Global Compact font totalement partie de nos valeurs, de nos engagements et de nos pratiques au quotidien.

COFILMO, spécialisée dans le traitement et la fabrication de titres de paiement, est une filiale du Crédit Agricole, groupe bancaire mutualiste qui intègre également des engagements forts en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Le 10 décembre 2014, COFILMO a formalisé son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unis et en tant que Directeur Général, je souhaite renouveler mon soutien au Global Compact, réitérer mon engagement et témoigner du développement des 10 principes fondateurs au sein de notre Société.

Benoit VASSELIN  
Directeur Général

## Responsabilité Sociétale des Entreprises : notre évaluation, nos ambitions, nos engagements RSE

PME de plus de 40 ans, Cofilmo est une filiale du Groupe Crédit Agricole et compte une cinquantaine de collaborateurs répartis sur nos 3 sites de production en France.

Notre savoir-faire repose sur la personnalisation de données et la fabrication de titres de paiement et des produits bancaires dérivés.



Engagée sur le plan sociétal, Cofilmo est une entreprise citoyenne, actrice du développement durable de ses territoires, conforme à la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (R.S.E) du Groupe Crédit Agricole et a décidé en 2015 d'évaluer son niveau RSE.

Notre plan de progrès en matière de développement durable a été objectivé par l'obtention en 2021 du niveau PLATINIUM par ECOVADIS avec une note de 78/100 nous plaçant dans les 1% des entreprises les mieux cotées en matière de RSE.

Nos engagements envers nos parties prenantes :

### **CLIENTS & SOLUTIONS**

**Assurer des relations de confiance avec nos parties prenantes.**

### **GOUVERNANCE**

**Cultiver une communication transparente dans notre gouvernance.**

### **SOCIAL**

**Promouvoir le développement personnel et social.**

### **ENVIRONNEMENTAL**

**Préserver & protéger notre patrimoine environnemental.**

### **TERITOIRE**

**Partager nos valeurs sur le Territoire.**

**100%** de nos imprimeurs sont implantés en France

### Cofimo, un acteur durable

**CONCENTRATION DE NOTRE SAVOIR-FAIRE & FABRICATION DE TITRES RESPONSABLES.**

#### CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT SUR LES PROJETS CLIENTS

**HARMONISATION DES CARNETS DE CHÈQUES DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**  
Diminution du nombre d'annexes et de formulaires : chaque d'environ 33 %, 17 Caisses Régionales favorables au nouveau modèle responsable certifié PEFC.

**IMPACT CO<sub>2</sub> ET AFFRANCHISSEMENT INDUSTRIEL (ET PRIMAIRE)**  
Impact CO<sub>2</sub> diminué grâce au passage en petite lettre de moins de 80gr.

**GESTION DE CRISE DANS LES DOM-TOM**  
Accompagnement des clients et continuité de service en temps de crise.

**41** Actionnaires au 01/01/2022

### Avec des nouvelles perspectives métiers et plan sociétal au cœur de nos enjeux

#### L'INCLUSION ET L'INTÉGRATION ANCRÉES DANS NOTRE CULTURE

**GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR L'INSERTION ET LA QUALIFICATION** : un collaborateur embauché sur le site de Loudéac  
**ESAT** : Un contrat de partenariat réalisé avec l'ESAT de Loudéac pour une prestation d'une journée/semaine sur site.

**73/100** EGAPRO, les ambitions 2022

Détails des indicateurs 2021 relatifs à :  
- écart de rémunération - 38 / 40  
- écart de taux d'augmentation individuelle - 25 / 35  
- % de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant le retour de leur congé-maternité - 0 / 15  
- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçus les plus hautes rémunérations - 10 / 10

Dans une démarche de rééquilibrage et d'égalité professionnelle entre ses collaborateurs, Cofimo s'est fixé 3 objectifs et propose des actions concrètes pour réduire les écarts sur la rémunération, l'embauche et l'articulation entre la vie professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales.  
Consulter l'intégralité de notre plan 2022 sur notre site internet [www.cofimo.fr](http://www.cofimo.fr)

#### RECONVERSION DES PROFILS ÉDITIQUES VERS LES ACTIVITÉS HISTORIQUES

Depuis 2022, Cofimo concentre son activité sur des métiers historiques avec la fabrication Titres de paiement et a formé 4 de ses collaborateurs au métier.

#### UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES SUR NOS SITES

Être une industrie et s'engager au zéro produit nocif pour l'homme et l'environnement est un challenge dans lequel Cofimo agit depuis quelques années. Malgré la réintégration de produits désinfectants liés à la pandémie, nous avons accordé une vigilance particulière à l'achat de produit « ou moins polluants », à produit sur 8 dans notre entreprise est un produit neutre.

#### AMÉLIORATION DE LA RECYCLABILITÉ DE NOS CONTENANTS PRODUITS

Les inserts plastiques de nos enveloppes sont remplacés par des inserts à base de fibres de papier cellulosique et sont recyclables en bac de tri 1. Des enveloppes certifiées PEFC et désormais NF Environnement.

**12** Collecteurs de masques soit l'équivalent de 18 kilos recyclés pour la production de nouveaux objets en Polypropylène.

Fabricant Titres de paiement - Consulter nos solutions sur [www.cofimo.fr](http://www.cofimo.fr)



Notés parmi les meilleures PME industrielles avec un résultat de 78/100 sur ses engagements sociétaux, c'est une récompense supplémentaire à laquelle Cofimo participe et qui vient accentuer l'implication des équipes au quotidien et la volonté d'être un partenaire sociétal reconnu.

### QUEL IMPACT A EU LE CHANGEMENT DE COMPOSITION D'UN CHÉQUIER SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Grâce à la refonte des chèquiers et leur nouvelle composition en 36 vignettes, l'impact carbone d'un carnet a été diminué d'environ 60gr équivalent CO<sub>2</sub>.

Empreinte carbone de l'entreprise estimée sur la partie fiduciaire en 2021 à 660 tteqCO<sub>2</sub>. Un Français émet en moyenne dans l'atmosphère 9 tonnes par an d'équivalence CO<sub>2</sub>.

### NEUTRALITÉ CARBONE DÉCERNÉ PAR LA POSTE POUR NOS ENVOIS POSTAUX

Cofimo a bénéficié de la neutralité carbone de 100% des prestations courriers confiées à la Poste. Ce qui représente 136 tteqCO<sub>2</sub> compensés sur 2021.



PANORAMA RSE 2022 établi sur bilan 2021

### Démarrage de l'activité Titres de service à la personne depuis juillet 2021

Agilité de fabrication : production de carnets avec nombre de vignettes variables

### Un partenaire des produits clients de demain



La sécurité est un atout apprécié de nos clients. Indispensable à notre métier, Cofimo investit régulièrement dans la réalisation d'audits sécurité et de mises aux normes CE des machines de son parc.

**PRODUITS**  
Diminution de la gâche papier et proposition d'une meilleure gestion papier pour 100% de vignettes utiles.

**TRANSPORT**  
Des navettes optimisées : réduction de la fréquence des navettes, mutualisation et solutions alternatives proposées aux clients.

**CYCLE DE VIE DU PRODUIT**  
Réutilisation des cartons d'emballage propres et fiabiles et réduction des suremballages dans nos ateliers.



**+99%** De nos matières premières sont certifiées gestion durable des forêts PEFC/FSC

### Une aventure qui se partage sur le territoire

#### PARTENAIRES ET FOURNISSEURS DE L'ÉCOSYSTÈME COFIMO

Cofimo s'engage pour fournir des produits français avec des fournisseurs certifiés PEFC et/ou FSC (ISO14001, OHSAS 18001, ISO27001, NFK11-112, ISO9001) dont certains sont évalués pour leur responsabilité sociétale par ECOVADIS. Des partenaires et des fournisseurs qui nous ressemblent !

Collaboration avec l'ESAT de Loudéac (Établissements et Services d'Aide par le Travail) pour la fourniture d'emballages carton et l'entretien des espaces verts.

#### PARCOURS ÉDUCATIF

Renouvellement de notre engagement avec l'ENSIS (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud) - déjà 3 alternants ingénieurs en cybersécurité accompagnés par Cofimo depuis 2016

**62%** De fournisseurs en région de nos sites

### TERRITORIAL

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
% de fournisseurs locaux (dans les régions de nos sites d'implantation)	> 50 %	62%	63%	67%	63%
Nbre de collaborateurs en CDI dans nos sites en région, en ETP	En augmentation /N-1	115	115	104	96
Nbre de collaborateurs permanents et temporaires dans nos sites en région, en ETP	En augmentation /N-1	140	171	191	171

### GOVERNANCE

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
Taux de réalisation de notre planning de pilotage (Comité Direction, Revue de management, séminaire, réunion CSE-CHSCT, réunion personnelle)	>90%	100%	100%	100%	100%
Taux de réalisation de notre planning de communication externe parties prenantes (Administrateurs, Clients, Fournisseurs)	>90%	100%	100%	100%	100%

### SOCIAL

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
% de salariés ayant bénéficiés d'un EAP dans l'année	> 80%	100%	100%	100%	100%
Nombre de jours moyen annuel de formation par salarié	>1 jpers/an	07 jours	07 jours	1,5 jours	1,7 jours
Taux de gravité accident du travail	<1,64 (indice national)	0,59	0,70	0,29	0,11
Taux de fréquence accidents du travail avec arrêt	< 27,4 (indice national)	23,77	30	11,11	18,1
Indicateur égalité					
- % de femmes dans l'effectif total	> 30%	46%	51%	53%	49%
- % de femmes dans les embauches	> 40%	33%	47%	66%	71%
- écart rémunération au même poste	0	0	0	0	0
- Index EGAPRO	En ?	73/100	90/100	83/100	/
Turnover	< 15%	11,5% avec 6 entrées	8,8% avec 15 entrées	12,9% avec 21 entrées	27% dont 34 entrées

### CLIENTS

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
Nombre d'incidents, réclamations de sûreté, perte-vo données clients	0	0	0	0	0
Réclamations clients en équivalent gravité 1	<30	19,5	21	33,75	27,5
Bilan satisfaction % de clients très satisfaits à satisfaits (enquête de satisfaction)	>75% très satisfait à satisfait 0% insatisfait	Pos d'enquête en 2021	91,5% satisfait à très satisfait (37% Très satisfait) 2% insatisfait	100% satisfait 0% non satisfait sans enquête bilan d'une prestation	100% satisfait dont 15% excellent 0% non satisfait
% de clients avec CA en progression	25%	17%	26%	58%	36%
Part du CA nouvelles prestations, nouveaux clients	> 5%	8,8 % du CA	0,6 % du CA	9% du CA	1,3 % du CA

### ENVIRONNEMENTAL

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
Taux de conformité des textes applicables environnement	>80%	100%	100%	100%	100%
% de consommables papier certifiés gestion durable des forêts (ce/PEFC ou FSC)	>85%	99,7%	99,7%	99%	99%
Consommation énergétique en équivalent KWH/ETP	<25 000/ETP En diminution /N-1	12169 KWH/ETP + 34 %	9 029 KWH/ETP - 4,17%	9 422 KWH/ETP - 9,6 %/N-1	10 424 KWH/ETP - 1,4% N-1
Taux de produits neutres utilisés	En augmentation /N-1	34 %	35 %	36,8%	33,5%
Consommation d'eau en m3 par ETP	En diminution /N-1	11,38 +3,4%/N-1	8,46 -1,4%/N-1	8,86	7,61
Taux de valorisation de nos déchets	>95%	99,9%	99,7%	99,6%	99,5%
Déchets dangereux: quantité en tonne	En diminution	9,42 T	11,18 T	12,84 T	10,57 T
% déchets dangereux par rapport aux déchets totaux hors DIB	<3,5%	2,35%	2,98%	2,86%	2,25%

### ENGAGEMENTS RSE

Consulter nos indicateurs RSE dans leur intégralité et les mesures réalisées depuis l'année 2018 relatives à nos 5 piliers d'engagements

### CLIENTS & SOLUTIONS

Assurer des relations de confiance avec nos parties prenantes.

### SOCIAL

Promouvoir le développement personnel et social.

### ENVIRONNEMENTAL

Préserver et protéger notre patrimoine environnemental.

### TERRITORIAL

Partager nos valeurs sur le territoire.



## DROITS DE L'HOMME (respect des principes 1,2)

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

### Notre engagement et sa répercussion dans notre sphère d'influence

COFILMO s'engage pour elle-même et envers ses clients dans la cadre de son activité de traitement de données à respecter les droits de l'Homme. Dans ce cadre, COFILMO œuvre et s'engage atteste dans le non-emploi de mineurs, ni de travailleurs étrangers en situation irrégulière et répercute des obligations à ses principaux fournisseurs dans ses marchés d'achats. Nous attestons régulièrement du non-emploi de mineurs, ni de travailleurs étrangers en situation irrégulière à nos parties prenantes.



### Attestation sur l'honneur

La société **COFILMO SAS**  
Adresse du siège social ZI TRÈS LE BOIS 2 RUE D'ARSONVAL 22600 LOUDEAC.  
Représentée par Benoit VASSELIN  
En sa qualité de Directeur Général

**DECLARATION A SOUSCRIRE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LE TRAVAIL**

Atteste sur l'honneur :

- que la société que je représente ne réalise les travaux ou prestations qu'avec des salariés employés régulièrement au regard des articles du Code du Travail en vigueur (tenue du registre unique du personnel, remise de la déclaration préalable à l'embauche, remise du bulletin de paie au salarié, tenue d'un livre de paie, ...)
- que la société que je représente n'a pas recours au travail clandestin
- que ladite société ne fait pas travailler des enfants que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de sous-traitants

Fait à Loudéac, le 9 Novembre 2022

Benoit VASSELIN  
Directeur Général



COFILMO - ZI Très-le-Bois - 2 rue d'Arsonval - 22600 LOUDEAC Tél. : 02.96.28.06.57 Fax : 02.96.28.12.56 - www.cofilmo.fr  
SAS au capital de 488 346.60 euros - SIREN : 310 710 496 RCS ST BRIEUC

## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (respect des principes 3, 4, 5, 6)

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

### Nos différentes actions déployées

- Engagement de respect de la Déclaration de l'Organisation du Travail (OIT)
- Charte de la Diversité : adhésion depuis 2017 à la Charte de la Diversité pour promouvoir nos engagements et actions mises en place en termes de non-discrimination lors du recrutement ou évolution personnel. Diffusion de cette charte à l'ensemble de nos prestataires en recrutement et à nos collaborateurs.
- Poursuite en 2021-2022 d'un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle Hommes-femmes dont les 4 domaines d'actions sont :
  - Politique visant à atteindre l'égalité salariale entre hommes et femmes,
  - Effectif et recrutement,
  - Conditions de travail et horaires,
  - La rémunération et l'embauche,
  - Renforcement de l'égalité d'accès des femmes et des hommes à la formation professionnelle continue.
- Progression continue de la formation professionnelle par augmentation du budget formation sur les 3 dernières années.
- Insertion et accessibilité des personnes en situation handicap :
  - 1 collaborateur en CDI et un en CDD en situation de handicap
  - Collaboration avec un organisme de placement spécialisé dans l'insertion de personnes en situation de handicap (Cap Emploi, Agefiph)
  - Déploiement avec les agences de travail temporaire d'intégration d'intérimaires en situation de handicap
  - Insertion professionnelle de travailleurs en situation de handicap (Atteinte de notre seuil unité bénéficiaire travailleur handicapé en 2021).



- En 2022, réhabilitation d'un nouveau site de production à Vivier au Court (08) avec prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et amélioration des conditions de travail
- Partenariat avec un ESAT pour l'entretien de notre espace vert à Loudéac (22) et pour la fourniture de carton de conditionnement de nos produits finis
- Depuis 2019 Cofilmo est l'une des entreprises fondatrices du Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification en Bretagne, aux côtés de 9 autres entreprises des Côtes-d'Armor. Un GEIQ c'est une association labellisée et gérée par ses entreprises adhérentes, mobilisée pour favoriser l'insertion et la formation des personnes éloignées du marché du travail et en situation de handicap sur un territoire. Les GEIQ sont représentés dans une vingtaine de filières professionnelles réparties dans 11 grands secteurs d'activités. Un réseau de plus de 6500 entreprises adhérentes sur le territoire.

Les engagements, dont fait preuve Cofilmo à l'égard du GEIQ, sont simples et répondent à nos valeurs RSE :

- favoriser un réseau local et une proximité entre les besoins et les ressources,
  - insérer dans les entreprises partenaires des personnes éloignées de l'emploi et en situation de handicap et miser sur leur potentiel,
  - capitaliser sur l'humain avec un accompagnement personnel et social au-delà de l'emploi,
  - s'appuyer sur l'engagement des entreprises dans un dispositif d'inclusion.
- Suivi individuel par le biais d'un Entretien Annuel de Progrès et d'un Entretien Professionnel permettant de faire le point sur l'année écoulée avec le salarié et l'atteinte des objectifs, son besoin en formation individuelle et la fixation des objectifs de l'année N+1. 100% des entretiens réalisés en 2021.
  - Au premier semestre 2022, la moyenne de formation par collaborateur est de 4.32 jours de formation
  - Nouvelle élection des représentants du personnel en mars 2022 (CSE) et formation des élus
  - Sécurité du personnel :
    - Révision en 2022 de notre document unique avec analyse des risques sécurité sur les postes de travail et définition des actions prioritaires
    - Diagnostic sur la pénibilité des postes au regard de la réglementation
    - Révision de nos procédures évacuation incendie
    - Amélioration continue des conditions de travail (repose pied, souris ergonomique, tables)
    - Poursuite du diagnostic sur la pénibilité des postes au regard de la réglementation
    - Installation d'un défibrillateur sur le site de Loudéac et formation des équipes

## Nos principaux résultats

Au 31/12/2021, sur 105 collaborateurs en CDI, 48 sont des femmes.

Résultats Index EGAPRO 2021 : 73/100 qui se décompose de la manière suivante :

- Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 38/40
- Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes : 25/35
- Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivante leurs retours de maternité : 0/15
- Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10

## • Notre performance 2021 sur notre engagement social

### SOCIAL

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
% de salariés ayant bénéficiés d'un EAP dans l'année	> 80%	100%	100%	100%	100 %
Nombre de jours moyen annuel de formation par salarié	>1 j/pers/an	0,7 jours	0,7 jours	1,5 jours	1,7 jours
Taux de gravité accident du travail	<1,64 (indice national)	0,59	0,70	0,29	0,11
Taux de fréquence accidents du travail avec arrêt	< 27,4 (indice national)	23,77	30	11,11	18,1
Indicateur égalité					
- % de femmes dans l'effectif total	> 30%	46%	51%	53%	49%
- % de femmes dans les embauches	> 40%	33%	47%	66%	71%
- Ecart rémunération au même poste	0	0	0	0	0
- Index EGAPRO	En ↗	73/100	90/100	83/100	/
Turnover	< 15%	11,5% avec 6 entrées	8,8% avec 15 entrées	12,9% avec 21 entrées	27% dont 34 entrées

## Nos ambitions, nos actions en cours

- Sécurité du personnel :
  - Amélioration continue des conditions de travail
  - Poursuite du diagnostic sur la pénibilité des postes au regard de la réglementation
- Qualité de vie au travail
  - Mise en place à moyen terme d'une politique de Qualité de Vie au Travail (QVT)

## **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (respect des principes 7, 8, 9)**

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### **Nos actions déployées**

- Mise en place sur l'ensemble de nos sites d'un système de Management environnemental conforme à la norme ISO14001(version 2015), certification renouvelée en 2022 pour 3 ans, permettant de diagnostiquer et diminuer l'impact environnemental de nos activités pour être un acteur dynamique dans la protection et préservation de l'environnement et des ressources naturelles.
- Label Imprim'vert de nos 3 sites de production (Loudéac, Charleville-Mézières et Sorbiers) et respect des 5 critères dont la gestion de nos déchets polluants, la maîtrise des produits chimiques pour éviter les risques de pollution, la non-utilisation de tout produit toxique, la sensibilisation environnementale de notre personnel et de nos clients, le suivi de nos consommations énergétiques pour une meilleure maîtrise.
- Pour être informé des évolutions légales en matière d'environnement, COFILMO s'est attaché les services d'une société qui effectue une veille réglementaire personnalisée.
- COFILMO a mis en place de règles de tri pour les déchets valorisables avec reprise par des sociétés spécialisées (papier, plastique, carton, palette) et tous ses sites sont équipés de systèmes d'aspiration centralisée des rognures papier issues de notre processus de fabrication.
- Tri spécifique et filière de traitement pour les déchets dangereux
- Mise en place, en 2021, de containers d'une solution de recyclage des masques chirurgicaux plastiques avec RECYGO
- Depuis quelques années, nous travaillons au remplacement des produits chimiques potentiellement dangereux pour l'homme ou environnement par des produits neutres ou de moindre dangerosité et avons pu en quelques années augmenter de 30% nos produits neutres.
- Mise en place d'un suivi de la gâche des consommables pour maîtrise et réduction
- COFILMO gère ses approvisionnements en optimisant les livraisons par camions complets pour limiter la pollution environnementale.
- Optimisation des navettes de livraison : réduction de la fréquence des navettes, mutualisation et solutions alternatives proposées aux clients
- Remplacement du parc véhicules thermiques par des véhicules électriques
- Sensibilisation à l'écoconduite de nos collaborateurs
- Mise en place d'équipements et de consignes pour réduire la consommation d'eau et d'électricité.
- Remplacement des néons par LED sur le site de Loudéac
- Nouveau Contrat électricité 100% énergie renouvelable à partir de janvier 2022

- Formalisation en 2020 de la Politique Achats Responsables et mise à jour en 2022
  - COFILMO exige dans les marchés fournisseurs papier des sources d'approvisionnement certifiées gestion durable des forêts PEFC et/ou FSC.
  - COFILMO privilégie, lors d'achat de nouveaux équipements ou la mise en place de nouvelles infrastructures, les installations permettant une réduction énergétique.
  - Depuis 2019, nous avons travaillé sur la réduction du plastique « jetable »
    - Remplacement des gobelets plastiques jetables par des gobelets individuels réutilisables fabriqués à base d'algue et fournis à chaque collaborateur
    - Remplacement des fenêtres plastiques d'enveloppes par un cristal à base d'amidon
  - Suppression des papiers chimiques autocopiant dans les achats Cofilmo
- Préconisation et conseil au client pour diminuer le pourcentage de papier dans les produits, supprimer les « papiers » inutiles avec un objectif de 100% de vignettes utiles

## Nos principaux résultats

- Depuis Octobre 2016, tous les sites de COFILMO sont certifiés ISO14001:2015 validant nos actions déployées en terme de maîtrise des risques et management environnemental, certification renouvelée en 2022 pour 3 ans.
- La mise en place d'un engagement d'achat responsable de papier validé par l'obtention de la certification PEFC en 2015 et renouvelé en 2020.
- Après la mise en place d'une politique d'achat responsable et la certification PEFC, en 2021 nos achats papier issus de forêts gérés durablement ont atteint un niveau de 99,7%.
- En 2021, 99,9% de nos déchets de production étaient valorisés et recyclés et aucun déchet ne subissait un enfouissement traduisant une bonne maîtrise de nos déchets.
- Grâce à la refonte des carnets en collaboration avec certains clients en 2021 et 2022, diminution d'environ 33% du nombre de vignettes, l'impact carbone d'un carnet a été diminué d'environ 60gr équivalent CO<sub>2</sub>.

- Notre performance 2021 sur **notre engagement pour l'environnement.**

## ENVIRONNEMENTAL

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIF	Résultats 2021	Résultats 2020	Résultats 2019	Résultats 2018
Taux de conformité des textes applicables environnement	>80%	<b>100%</b>	100%	100%	100%
% de consommables papier certifiés gestion durable des forêts (PEFC ou FSC)	>85%	<b>99,7%</b>	99,7%	99%	99%
Consommation énergétique en KWH	<b>En diminution /N-1</b>	<b>1747125 +12.8%</b>	1548041	1799630	1783326
Taux de produits neutres utilisés	<b>En augmentation /N-1</b>	<b>34 %</b>	35 %	36,8%	33,5%
Consommation d'eau en m3 par ETP	<b>En diminution /N-1</b>	<b>11,38 +34%/N-1</b>	8,46 -14%/N-1	8,86	7,61
Taux de valorisation de nos déchets	>95%	<b>99,9%</b>	99,7%	99,6%	99,5%
Déchets dangereux: quantité en tonne % déchets dangereux par rapport aux déchets totaux hors DIB	<b>En diminution &lt;3,5%</b>	<b>9,42 T 2,35%</b>	11,18 T 2,98%	12,84 T 2,86%	10,57 T 2,25%

### Nos ambitions, nos actions en cours

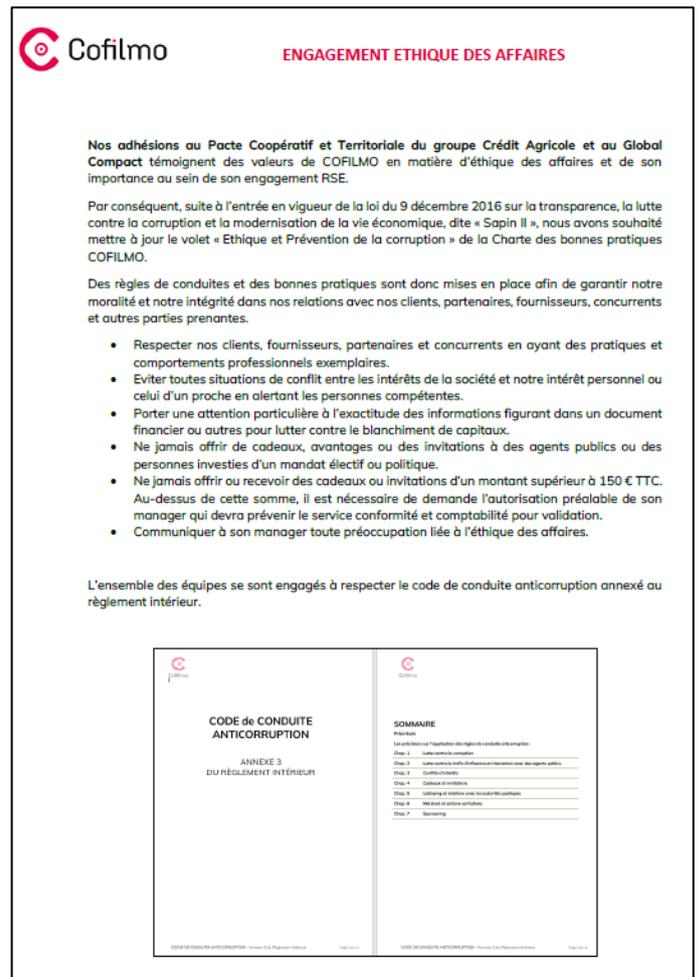
- Poursuite de nos actions de sensibilisation sécurité-environnement
- Plan d'action de réduction énergétique
- Poursuite du remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques
- Lancement en 2022 d'un projet d'amélioration du conditionnement avec le remplacement du conditionnement de mise sous film plastique par un banderolage papier
- Réalisation d'un bilan carbone puis mise en place plan d'action de diminution
- Nouveau site de Vivier au Court prévu 2023 dans une zone Ecovert avec adaptation des travaux pour prise en compte de la biodiversité et des espèces présentes sur le site (mare à grenouilles et ragondins)

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (respect du principe 10)

**Principe 10 :** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### Nos actions déployées

- Mise en place d'une charte éthique des affaires
- Engagement de la Direction et de l'ensemble des managers à respecter la charte éthique des affaires.
- Communication à nos principaux fournisseurs de notre engagement et de notre code des bonnes pratiques de l'éthique des affaires.
- Exigence contractuelle vis-à-vis de nos principaux fournisseurs de respecter les règles en matière d'anticorruption et de blanchiment d'argent
- Engagement contractuel envers nos clients de respecter les obligations légales en termes de corruption et de blanchiment d'argent
- Déploiement d'un dispositif de lutte contre la corruption avec 8 piliers d'actions :
  - Engagement de l'instance dirigeante à la tolérance Zéro Corruption,
  - Réalisation d'une cartographie des risques de corruption par métier
  - Code de conduite anticorruption annexé au règlement intérieur
  - Formation à la lutte contre la corruption de l'ensemble des collaborateurs
  - Mise en place d'une procédure et outil d'alerte anticorruption pour l'ensemble de nos parties prenantes (<https://www.bkms-system.com/Groupe-Credit-Agricole/alertes-ethiques>)
  - Evaluation des tiers (fournisseurs, clients, prestataires)
  - Contrôle comptable
  - Evaluation du dispositif de Lutte contre la Corruption



- Mise en place d'une Politique Cadeaux et avantages



- Mise en place d'une Politique Achats Responsables



## Nos ambitions, nos actions en cours

- Sensibilisation des collaborateurs les plus exposés sur l'éthique des affaires dont la lutte contre la corruption.
- Audit de notre dispositif de lutte contre la corruption